

MENSUEL

57

MAI 2023

Thomery

c'est vous



P 4-5 | Lumière sur

Point sur les finances locales



P 2 | Actions locales
Journée citoyenne :
rendez-vous le 13 mai !

P 6 | Vie associative
Passion flipper avec
les Flippés du coin !

P 7 | Ressources locales
ADR, une grande
entreprise à Thomery

Chères Thomeryennes, Chers Thomeryons,

C'est avec beaucoup de plaisir qu'une fois encore j'écris les premiers mots de ce nouveau bulletin municipal. Après un édito en partie consacré à notre fiscalité le mois dernier, c'est plus largement à nos finances locales que sont dédiées nos pages centrales ce mois-ci. Écrites pour expliquer, elles se veulent les plus ludiques et transparentes possibles. Elles vous permettront, j'en suis sûr, de découvrir un large éventail du programme de cette année 2023, mais d'avantage encore, de vous assurer que nous respectons nos engagements.

Nos projets, leurs coûts, et leur place dans l'élaboration de notre budget sont évoqués afin de les rendre plus lisibles : construction du centre socioculturel du Vieux Logis, préaux, équipement sportif, réhabilitation de la pergola de la salle de la Plage, restauration de certains murs des Longs Sillons ou achat du bâtiment dit « le Fruitier ».

Comme chaque année, le budget se construit par prudence sans qu'aucune subvention officiellement notifiée y soit mentionnée. Ceci nous conduit bien sûr, au fur et à mesure des bonnes nouvelles, à adapter nos écritures.

Mais les actions au cœur de notre commune sont trop nombreuses pour ne parler que de cela. Encore une fois ce mois-ci, les occasions de se rencontrer ne manqueront pas. Qu'il s'agisse de la Journée Citoyenne, de la Dinguette, des spectacles de l'association Le 4^{ème} Mur, du salon de la calligraphie chinoise ou de la Saint-Patouillât, ce mois de mai nous offre un florilège d'animations plus attirantes les unes que les autres.

Évidemment, il y a les actions municipales, mais comment ne pas souligner l'énorme travail porté par nos associations ou notre Comité des Fêtes. Chacune d'entre elle, toute l'année, œuvre à servir notre territoire, qu'elles s'adressent aux jeunes ou aux moins jeunes, qu'elles soient sportives, patrimoniales, culturelles ou culturelles, elles participent toutes à l'attractivité de notre territoire, en font sa richesse et même son essence.

Que chacun de leur Président, de leurs membres de bureau et de leurs bénévoles en soit très largement remercié.

Merci pour votre engagement, il nous est capital !

Bruno Michel
Maire de Thomery

Culture

Salon de la calligraphie chinoise

En partenariat avec l'association Calligraphie et Culture Chinoise, la ville organise un salon pour découvrir la calligraphie chinoise du vendredi 26 au dimanche 28 mai à la salle de la Plage : exposition, démonstration et pratique en accès libre.

Vendredi de 18h à 20h, vernissage à 18h30. Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit.



Gestion des déchets

Déchèteries : le service évolue

Depuis le 1^{er} avril, les horaires des déchèteries ont évolué et leur accès a été simplifié :

- horaires élargis sur les déchèteries les plus fréquentées et accès à certaines déchèteries le matin en semaine. Finie également la distinction entre les horaires d'été et d'hiver.
- pour plus de flexibilité, accès à l'ensemble des déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sur présentation de la carte d'accès.

Horaires disponibles en mairie ou sur lombric.com

Urbanisme

Modification simplifiée du PLU : mise à disposition du public

Par délibération du 20 mars 2023, le Conseil municipal a défini les modalités de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Thomery. Ce dernier concerne la réduction de l'emplacement réservé n°10 destiné à la création d'un parking en face de la salle de la Chapelle.

Jusqu'au 19 mai, le projet est disponible en mairie, accompagné d'un registre destiné à recueillir les observations ou sur le site internet de la ville.

Loisirs

La Dinguette est de retour !

Pour la 3^e année consécutive, l'équipe de La Dinguette vous accueillera



dans le parc

de la salle de la Plage du mercredi 17 au samedi 20 mai de 16h à 23h avec au programme : concerts chaque soir, musique, village d'artisans et artistes locaux, friperie, jeux gonflables pour enfants... et bien sûr buvette et restauration ! Venez y passer un bon moment en famille ou entre amis !

Suivez leur page Facebook : La Dinguette



Action

Journée citoyenne : faire ensemble en toute convivialité !

Comme chaque année depuis 2020, la municipalité vous invite à participer à cette journée pour embellir ensemble notre commune. Venez nombreux le samedi 13 mai !

Placée sous le signe de la convivialité et de l'entraide, la Journée citoyenne a pour objectif de réaliser divers travaux pour améliorer le cadre de vie. Sur des sites préalablement identifiés aux quatre coins de la commune, il s'agit ici de débroussailler, construire, là de peindre, réparer ou encore de restaurer...

► Une action collective

Depuis son lancement il y a quatre ans, cette initiative a permis, par exemple, de rendre plus agréable l'espace des Longs Sillons et le square Bellevue, de nettoyer le ponton de la salle de la Plage, l'allée du Pavé au Prince, une partie des berges de Seine, de faire quelques travaux dans les cours d'école ou encore de remettre en état le terrain de VTT... C'est grâce à la contribution et à la mobilisation ponctuelle des habitants et des bénévoles des associations thomeryennes que ces réalisations ont pu aboutir ! Nul besoin d'être un « as » du

bricolage ou du jardinage pour s'impliquer, cette journée est vraiment ouverte à toutes et tous et c'est surtout une bonne occasion de se rencontrer car, c'est bien connu, « faire ensemble » resserre les liens !

► Six chantiers

Cette année, trois chantiers consistent à poursuivre les actions déjà engagées lors des précédentes éditions et trois autres seront engagés sur de nouveaux sites.

- **Entretien des berges de Seine** : derrière le pôle santé, poursuivre l'entretien pour y rendre les balades encore plus agréables
- **Protection des vignes dans les Jardins Salomon** : continuer la pose de plaques pour protéger le chasselas
- **Restauration de l'abribus place Greffülhe** : entretenir l'espace avant la pose d'un banc et d'un éclairage commandé
- **Aménagement d'un stationnement à vélo** dans la cour de la salle Jeanne d'Arc : préparer l'espace en le débroussaillant
- **Débroussaillage des murs de l'aire de jeux «Jardin aux insectes»** : éviter la dégradation des murs en pierre en ôtant les lierres



- **Réfection des escaliers en rondins chemin des Larris**, rue des Petits Sablons : entretenir le chemin et assurer sa sécurisation.

► On compte sur vous !

Si vous êtes prêt.e à donner un coup de main, inscrivez-vous ! Venez seul, en famille ou entre amis, toute la journée ou pour une demi-journée (9h30-12h30 / 14h00-17h). Un pique-nique convivial, rassemblant tous les participants, sera organisé le midi.

Inscriptions en ligne ou à l'accueil de la mairie.



Budget

Point sur les finances locales

Le conseil municipal du 12 avril dernier a approuvé le budget de la commune pour l'année 2022 et voté le budget primitif pour 2023.

Le budget se compose de deux sections, fonctionnement et investissement, présentées par chapitres budgétaires eux-mêmes divisés en articles, conformément à la nomenclature comptable.

Les écritures comptables sont enregistrées en recettes ou en dépenses dans les articles correspondants.

Les rôles de ces deux sections se différencient de la manière suivante :

- le fonctionnement est consacré aux actions récurrentes et d'entretien de nos activités tant sur le plan de la gestion des dépenses courantes que des charges de personnel.
- l'investissement est consacré aux

opérations d'équipement portées chaque nouvelle année : achats ou équipements nouveaux ou travaux qui allongent leur durée de vie.

► Résultats 2022

Pour 2022, les résultats de la section de fonctionnement sont positifs à hauteur de 383 000 €. C'est le résultat des recettes moins les dépenses : recettes fiscales par exemple et dépenses de charges ou de personnels pour ne citer qu'elles. C'est ce qu'on appelle le résultat de l'exercice. À ce résultat s'ajoute l'excédent antérieur de 500 000 €. Cela donne le résultat de clôture de 883 000 €.

Pour la section d'investissement, en raisonnant de la même manière, le déficit est de 37 000 € ; ce déficit de clôture est habituel et pour tout dire, particulièrement faible.

Bien sûr, l'excédent de

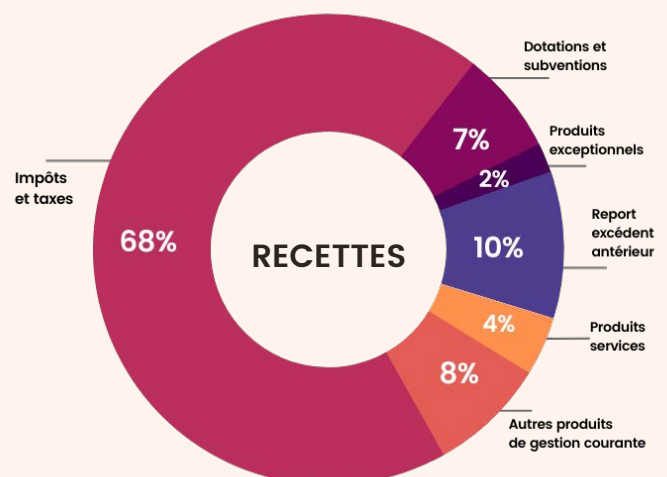
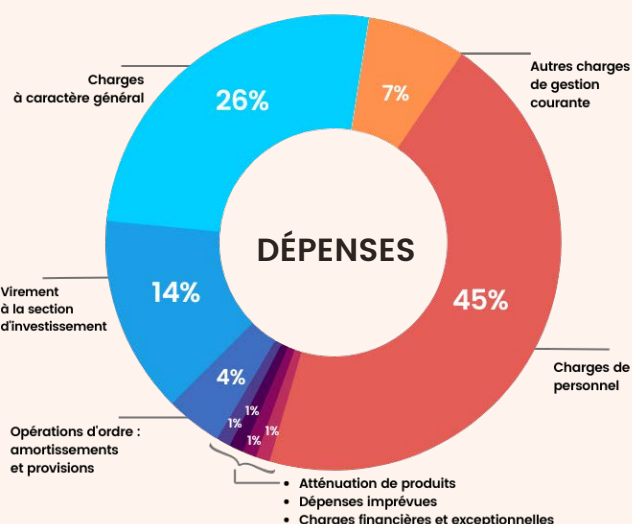
fonctionnement précédemment énoncé vient combler ce déficit, gymnastique habituelle.

Pour 2023, l'excédent de la section de fonctionnement 2022 sera réparti à hauteur de 400 000 €, conservés en fonctionnement (qui constitueront de la même manière le futur excédent reporté) et 483 106 € seront affectés en section d'investissement, en recettes pour faire aboutir les projets déjà débutés et en commencer de nouveaux. Le budget primitif 2023 présente une section d'investissement qui s'équilibre à 3 700 517 €.

► Budget primitif 2023

Chacune des sections doit s'équilibrer, c'est-à-dire avoir la même somme en recette qu'en dépense. C'est l'un des principes obligatoires fixés par la loi pour la construction des budgets communaux.

Section fonctionnement 2023 | Répartition des dépenses et recettes



FOCUS SUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT VOTÉES POUR 2023



• **Centre socio-culturel du Vieux Logis** : démolition et reconstruction
▶ 1 424 956 €

• **Équipement sportif** : couverture du terrain de tennis n°1 et réfection du sol du court n°3 ▶ 506 576 €

• **Réhabilitation de la pergola de la salle de la Plage** ▶ 173 500 €

• **Écoles** : construction de préaux dans les deux groupes scolaires ▶ 157 222 €

• **Achat du bâtiment le « Fruitiier »**
▶ 175 000 €

• **Réaménagement intérieur de la salle de la Chapelle** ▶ 25 000 €

• **Stationnement** : achat d'un terrain pour la création d'un parking en face de la salle de la Chapelle ▶ 90 000 €

• **Mobilité** : mise en place d'un plan de circulation et création d'un plan vélo ▶ 100 000 €

• **Eclairage public** : passage progressif en LED ▶ 10 000 €

• **Réhabilitation des murs des Longs Sillons** ▶ 20 000 €

• **Monument en hommage à Rosa Bonheur** ▶ 77 552 €

• **Aménagement de locaux de stockage** ▶ 6 000 €

• **Achat de colombariums**
▶ 14 000 €

• **Informatique** : équipement pour les agents communaux ▶ 14 158 €

TOTAL

3 189 613 €

Section de fonctionnement

Les dépenses sont essentiellement constituées de nos charges générales comme les dépenses d'énergie, le respect de nos engagements contractuels, assurances, téléphonie ou encore les dépenses d'entretien d'une part et, d'autre part, les charges de personnel c'est-à-dire les salaires versés aux agents. En recettes, ce sont les rentrées fiscales qui participent à l'essentiel de nos recettes auxquelles s'ajoutent les faibles dotations de l'État et les produits des services et loyers. En proportion, les recettes fiscales assurent 75 % des recettes de fonctionnement ; donc,

elles font face directement aux augmentations de dépenses de fonctionnement que la commune doit assumer cette année et les deux suivantes, au mieux.

Section d'investissement

Les dépenses inhérentes aux projets portés par la commune font face aux recettes qui résultent, comme expliqué précédemment :

- de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement,
- des subventions,
- des emprunts et autres ressources (FCTVA, taxes d'aménagement, ventes de terrains, amortissements et

virement de la section de fonctionnement).

Vous percevez là l'importance de se mobiliser pour solliciter des subventions et de ne pas avoir recours à l'emprunt afin de pouvoir réaliser ces opérations d'équipement au moment le plus opportun.

Chacune de ces étapes est étudiée et enfin validée par les services de la Trésorerie de l'État afin d'une part, que les comptes administratifs et les comptes de gestion se superposent à l'euro près et que, d'autre part, les décisions prises permettent d'aborder l'avenir avec sérénité.



Focus sur

En juin, le flipper à l'honneur !

C'est lorsque son mari achète un flipper que Marie-José redécouvre ce célèbre jeu que l'on pouvait trouver autrefois dans les bars. S'en suit l'achat d'un second flipper et plusieurs visites dans des salons dédiés pour que la passion s'installe. Très vite Marie-José a envie d'organiser un événement autour du flipper : « j'aime beaucoup la convivialité qui règne dans les salons, le flipper est un jeu qui rassemble ».

L'été dernier, avec des amies, elle décide donc de monter une association, « Les Flippés du Coin », pour organiser son salon à Thomery : « cela se fait beaucoup en France, mais il y a longtemps qu'il n'y en a pas eu dans la région », précise-t-elle.

Le rendez-vous est donc pris : un salon du flipper aura lieu samedi 10 juin (de 10h à 19h) et dimanche 11 juin (de 10h à 17h), à la salle de la Plage.

Une première pour la commune et pour l'association ! « L'idée, si cela marche, est d'en faire un tous les ans » espère Marie-José. Cet événement rassemblera entre 35 et 40 flippers, prêtés par des particuliers passionnés. Il y aura des flippers « vintage » – l'apparition du flipper date des années cinquante – et des flippers nouvelle génération comme le flipper Toy's Story et le flipper The Godfather, édition limitée de la marque Jersey Jack Pinball, inspiré du film Le Parrain ! Deux flippers James Bond, un ancien et un nouveau, seront également présents. La salle de la Plage accueillera deux stands de vente de pièces détachées ; et pour parfaire une ambiance qui promet déjà d'être ludique et bon enfant, une structure gonflable pour les plus jeunes sera installée dans le parc. Notez qu'il sera possible de se restaurer sur place.



Marie-José espère que ce premier salon trouvera son public, ou plutôt ses publics, car : « le flipper rapproche des gens de tous les âges, des enfants découvrant le jeu aux grands-parents ayant connus les flippers dans les bistrotts durant leur jeunesse, il y a un vrai partage intergénérationnel à travers le flipper ». Rendez-vous donc les 10 et 11 juin prochains !

☎ 07 79 27 36 25

✉ lesflippesducoin@gmail.com

FB & Insta : @lesflippésducoin

Brèves

► Entretien de la vigne

Samedi 6 mai

Les bénévoles de la Confrérie Saint-Vincent proposent un atelier entretien de la vigne (ébourgeonnage et accolage). Venez avec ciseaux et raphia de 9h à 12h ou de 14h à 17h.

Gratuit, Jardins Salomon.

► Concert

Samedi 6 mai

L'école de musique Accords invite Monk in Motion, quartet thomeryon, pour un concert autour du génial Thelonious Monk, à 20h.

Tarif : 10€ – Salle de la Chapelle

► Tournoi de tennis

Dimanche 7 mai

Le club de tennis de Thomery organise son tournoi de doubles amicaux, le Trophée David et Muriel. Dès 9h30, stade Bezou. Venez les encourager !

www.club.fft.fr/tc.thomery

► Fête de la Saint-Patouillat

Du jeudi 18 au dimanche 21

Fête foraine, retraite aux flambeaux le samedi (départ place Grand'Cour à 22h30), videgrenier le dimanche.

Organisé par le Comité des Fêtes.

Infos : www.thomery.fr

► Spectacles

Du mercredi 25 au lundi 29 mai

L'association Le 4^e Mur organise la 2^e édition de son festival de comédie musicale et théâtre

« Le 4^e Mur s'affiche » à la salle de la Chapelle. Au programme : 5 spectacles avec les 70 élèves !

À la salle de la Chapelle.

Tarif : 8 € ; réduit : 5 €

Gratuit jusqu'à 4 ans.

Dates et horaires :

www.thomery.fr





Entreprise

ADR, une grande entreprise à Thomery

Saviez-vous qu'une entreprise thomeryonne produit des pièces aujourd'hui utilisées sur la plupart des satellites qui gravitent dans notre système solaire ? Ou que la sonde spatiale européenne Juice, qui a décollé le 14 avril dernier à destination de Jupiter et de ses lunes glacées, comporte des pièces réalisées à Thomery ? Cette entreprise, c'est ADR.

Créée en 1925 et aujourd'hui filiale du groupe Alcen, ADR est leader et spécialisée en roulements à billes et systèmes tournants de haute précision. Savez-vous ce qu'est un roulement à billes ? C'est un mécanisme, composé de deux bagues entre lesquelles sont insérées des billes, qui permet de mettre en rotation tout ce qui est en mouvement à partir d'une motorisation quelconque.

Beaucoup de nos objets du quotidien en possèdent : machine à laver, robot ménager, roues de voiture... ADR a spécialisé sa production dans les secteurs de la défense et de la sécurité, du spatial, du médical et de l'énergie. Les roulements à billes qu'elle produit sont de petite taille et peuvent accueillir des structures permettant d'effectuer des mesures de haute précision. Ce domaine, à l'intersection de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique, se nomme la mécatronique. Par exemple, les caméras sophistiquées des avions de chasse Rafale s'articulent grâce aux roulements à billes d'ADR. L'entreprise compte aujourd'hui près de 150 salariés et exporte environ la moitié de sa production à l'étranger. Ces deux dernières années, elle connaît

une forte croissance et recherche donc de nouveaux salariés, en particulier pour son activité de rectification. En effet, en tant que fabricante de pièces dont la précision se mesure au micron, ADR est équipée de machines spécifiques permettant de réaliser des opérations de contrôle, de rectification et de super finition, d'une extrême précision. Si les profils ayant des compétences en mécanique sont appréciés, ADR forme ses futurs collaborateurs au métier de rectifieur. Une trentaine de nouveaux salariés est espérée d'ici la fin de l'année. N'hésitez pas à postuler ou à en parler autour de vous !

12 chemin des Prés à Thomery
☎ 01 64 70 59 50
✉ recrutement@adr-alcen.com
adr-alcen.com

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

THOMERY, UNE HISTOIRE D'AVENIR

Le vote du budget 2023 démontre l'incapacité de la commune à assumer ses dépenses. Une augmentation des taux d'imposition de 9 % a été votée qui va contraindre encore les finances de tous les citoyens. Ces choix politiques sont irresponsables et impacteront durablement notre village.

THOMERY, ENSEMBLE

Le conseil municipal s'est réuni le 12 avril pour le vote du budget. Thomery Ensemble a voté contre l'augmentation de 2% du taux de fiscalité directe de la commune qui s'ajoute aux 9% de l'état portant ainsi la hausse à 11% pour les habitant(e)s de Thomery. Comme exprimé antérieurement, nous ne souhaitons pas accroître la pression fiscale compte-tenu du contexte inflationniste. De même, nous avons voté contre la hausse de 10% sur les repas de la restauration scolaire à partir de septembre 2023 qui aura forcément un impact sur les budgets des familles quand une autre gestion de la commune avec des objectifs plus mesurés éviterait ces hausses.
Contact : thomery-ensemble@outlook.com

NOTRE PARTI, C'EST THOMERY

Bonjour à toutes et à tous.
Petit changement de texte de dernière minute.
Mercredi 26 avril, un homme gentil, généreux et humain s'est éteint à l'âge de 84 ans, Tony DREYFUS ancien propriétaire du château de la rivière. Je suis profondément touché par la disparition de ce grand politicien. Un homme politique comme on en fait plus.
Je me joins à toute sa famille pour les accompagner dans leur douleur.
Xavier Combe
Xavier.Combe.combe.xavier@orange.fr



SALON DE LA CALLIGRAPHIE

Exposition et pratique de la calligraphie chinoise. Voir p.2



MAI

Jusqu'au 7 | Carte Blanche à Stéphanie Cavallès à La Bulle des Artistes (voir p.6)

6 | Atelier taille de la vigne dans les Jardins Salomon (voir p.6)

6 | Concert « Monk in Motion » invité par l'école de musique Accords. 20h, à la salle de la Chapelle (voir p.6)

7 | Trophée David et Muriel à 9h30 au Stade Bezou (voir p.6)

8 | Commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 à 11h15 au monument aux Morts

17 - 20 | La Dinguette, parc de la salle de la Plage (voir p.2)

18 - 21 | Fête de la Saint-Patouillat dans le centre de Thomery (voir p.6)

AGENDA

20 | Visite guidée du côté du port de l'Office de Tourisme Moret Seine & Loing. Infos : www.msl-tourisme.fr

21 | Vide-grenier du Comité des Fêtes (voir p.6)

25 - 29 | Spectacles « Le 4^e mur s'affiche », festival de comédie de musicale et théâtre, à la salle de la Chapelle (voir p.6)

27 | P'tit déj de la médiathèque de 10h à 12h, ouvert à tous

26 - 28 | Salon de la calligraphie chinoise (voir p.2)

JUIN

9 | Concert de musique de chambre dans le cadre des rencontres internationales de la harpe, à l'église à 20h30

10 et 11 | Salon du flipper, salle de la Plage (voir p.6)

RETOUR EN IMAGES

1 • La dictée du CCAS - 29 mars / 2 • Journée à Chantilly pour les adhérents du CCAS - 12 avril / 3 • Semaine d'animations pour les juniors avec le CCAS - 24-28 avril / 4 • Soirée de mi-mandat - 21 avril / 5 & 6 • Forum Écologissons édition 2023 « Le Zéro Déchet » - 23 avril



INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30

Mercredi de 15h à 17h30

Tous les 2^e samedis du mois, de 9h à 12h.

Police municipale : 06 15 13 46 22

Service urbanisme, sur rendez-vous.

Permanence tous les 2^e samedis du mois, de 9h à 12h.

Médiathèque Fernand Gregh

• Mardi : de 9h15 à 12h45 (réservé aux seniors) et de 14h15 à 16h45 (réservé aux écoles)

• Mercredi : de 9h à 13h et de 14h à 19h (tout public)

• Jeudi : de 9h15 à 12h45 (réservé aux assistantes maternelles) et de 14h15 à 16h45 (tout public)

• Vendredi : de 15h à 18h (tout public)

• Samedi : de 9h à 12h30 (tout public)

mediatheque-thomery.fr

La publication des naissances, mariages et décès ne peut se faire qu'avec l'autorisation des personnes concernées. Article 9 du Code Civil.